

TABLEAU F « CREDITS DE PROGRAMME »

En Dinars

Numéros des Chapitres	Désignation du Département	Désignation des programmes ou projets	Coût des programmes ou projets	Total par département	Observations
II	Présidence de la République	Sans changement		300.000	
III	Premier Ministère	Sans changement		716.300	
IV	Ministère de la Justice	Sans changement		691.025	
V	Ministère des Affaires Etrangères	Sans changement		1.360.000	
VI	Ministère de l'Intérieur	Sans changement		15.525.000	
VII	Ministère de la Défense Nationale	Sans changement		91.408.000	
VIII	Ministère du Plan et des Finances	Sans changement		25.772.685	
IX	Ministère de l'Economie Nationale	Sans changement		613.000	
X	Ministère de l'Équipement	1) Crédits de Programme inscrits à la loi n° 80-88 du 31 décembre 1980. 2) Crédits complémentaires Réparation des dégâts causés par les tempêtes de décembre 1980 et janvier 1981 - Réseau routier - Littoral et ouvrages maritimes	109.757.000 2.600.000 1.500.000		
		TOTAL	4.100.000	113.857.000	
XI	Ministère de l'Agriculture	1) Crédits de Programme inscrits à la loi n° 80-88 du 31 décembre 1980.	80.488.000		

Numéros des Chapitres	Désignation du Département	Désignation des programmes ou projets	Coût des programmes ou projets	Total par département	Observations
	Ministère de l'Agriculture (suite)	<p>2) Crédits complémentaires Forêts et C.E.S</p> <p>Aménagement du bassin versant de l'Oued Zéroud Aménagement du bassin versant de Nebhana Aménagement des parcours dans les Gouvernorats du centre Mise en valeur pastorale des clairières forestières Projet d'assistance à l'arboriculture fruitière dans le gouvernorat de Kasserine (1) Projet de développement de la plaine d'El Ababsa (2) Projet de développement intégré de la délégation de Mezzouna (3) Projet de développement intégré de la délégation d'El Djem (4) Projet de développement intégré du gouvernorat de Sfax Alimentation en eau potable du gouvernorat de Sfax Alimentation en eau potable du gouvernorat de Mahdia Projet de développement intégré dans les délégations de Tamerza et de Hazoua Acquisition des denrées alimentaires au profit des ouvriers des chantiers de la direction des forêts</p> <p style="text-align: right;">Total</p>	<p>1.000.000</p> <p>500.000</p> <p>1.000.000</p> <p>1.000.000</p> <p>150.000</p> <p>500.000</p> <p>1.000.000</p> <p>274.000</p> <p>306.782</p> <p>193.218</p> <p>100.000</p> <p>200.000</p> <p>1.600.000</p> <hr/> <p>7.824.000</p>	<p>88.312.000</p>	<p>(1) compte non tenu de 150.000 D à financer par le FOSDA</p> <p>(2) cette dotation est répartie en 400.000D pour les travaux de Forêts et C.E.S et 100.000 D. pour l'aménagement hydraulique</p> <p>(3) dont 296.000 pour les travaux de Forêts et la C.E.S.</p> <p>(4) dont 102.000 pour les travaux de la C.E.S et compte non-tenu de 126.000 D. à financer par le FOSDA</p>
XII	Ministère de Transports et des Communications section I : Transports	Sans changement		897.000	
XIII	Ministère de l'Éducation Nationale	<p>1) Crédits de programme Inscrits à la loi n° 80-88 du 31 décembre 1980.</p> <p>2) Crédits complémentaires Aménagements divers Construction des classes primaires par les gouverneurs</p>	<p>12.207.185</p> <p>1.000.000</p> <p>1.000.000</p> <hr/> <p>2.000.000</p>	14.207.185	
XIV	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Sans changement		5.443.000	
XV	Ministère de l'Information	Sans changement		41.450	

Numéros Chapitres	Désignation du Département	Désignation des programmes ou projets	Crit des program- mes ou projets	Total par département	Observations
XVI	Ministère des Affaires Cultu- relles	Au lieu de :			
		Acquisition de Ciné cars	45.000		
		Lire			
		Acquisition de Ciné cars	24.000		
		Acquisition de Biblio-Bus	21.000		
		Au lieu de :			
Acquisition de Cars	89.000				
Lire					
Acquisition de Cars	71.000				
Acquisition de véhicules utilitaires	18.000				
Le reste sans changement					
				1.733.000	
XVII	Ministère de la Santé Publique	Sans changement			
				31.747.600	
XIX	Ministère des Affaires Sociales	Sans changement			
				960.000	
XX	Ministère de la Jeunesse et des Sports	Sans changement			
				1.147.000	
B.A	Ministère des Transports et des Communications Section II : P.T.T.	Sans changement			
				19.425.000	
B.A	Radio-Diffusion Télévision Tunisienne	Sans changement			
				3.692.000	
		Total Général		417.848.245	